

Nouvel examen civique pour les visas en France - 219 - Transcription en français, version VIP

Un examen supplémentaire vous sera demandé pour avoir certains visas si vous voulez vivre en France. C'est la grande nouveauté de cette année deux-mille-vingt-six (2026). Donc, dans cet épisode deux-cent-dix-neuf (219) du podcast Fluidité, je vous explique en quoi consiste ce nouvel examen, comment le travailler, comment le passer, etc. Alors, c'est parti !

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue dans ce nouvel épisode !

Tout d'abord, bonne année 2026 ! Bonne santé ! Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui vient de commencer !

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et que vous êtes en forme pour attaquer janvier. J'espère que vous n'avez pas fait trop d'excès de nourriture ni d'alcool.

Sinon, ce n'est pas grave, si c'est une fois de temps en temps.

Donc, pour souhaiter la bonne année en français, on dit "*Bonne année*". Et généralement, on ajoute ensuite "*Bonne santé*" ou "*Meilleurs vœux*" ou encore "*Tous mes vœux de bonheur*", par exemple.

Un vœu s'écrit "v-œ-u" et c'est la même prononciation que la conjugaison au présent du singulier du verbe vouloir "je veux, tu veux, elle veut".

Et la lettre 'œ' est un 'o' collé au 'e' juste après et se prononce comme "eu". Vous l'avez dans les mots "*œuf*", "*bœuf*", "*œil*", "*cœur*" et "*sœur*" par exemple.

Alors, dans le dernier épisode je vous avais dit que le prochain épisode que je ferais parlerait de Grenoble en janvier. Mais, il y a eu un bouleversement au sujet des visas pour habiter en France, donc je voulais vous parler de ça en priorité. Mais l'épisode suivant sera sur Grenoble, c'est promis.

À chaque nouveau mois, il y a des changements en France effectués par le gouvernement. Et pour cette année, il y a un changement très important pour les personnes qui veulent vivre en France mais aussi pour ceux qui veulent être naturalisés français, donc qui veulent avoir la nationalité française. Donc ce que je vais expliquer concerne beaucoup d'entre vous qui m'écoutez puisque vous êtes nombreux à vouloir obtenir un visa en France, que ce soit pour passer votre retraite, pour y travailler, pour y étudier ou pour rejoindre votre famille.

Alors, depuis le premier janvier 2026, les étrangers qui demanderont pour la première fois une carte de séjour pluriannuelle, une carte de résident ou qui voudront avoir la nationalité française devront réussir l'examen civique. C'est un examen sur les principes et les valeurs de la République, le fonctionnement des institutions, l'histoire et la géographie, ainsi que les droits et devoirs liés à la vie en France.

Les cartes pluriannuelles, sont des cartes de long séjour pour une durée entre 1 et quatre (4) ans.

Par exemple, pour ma femme, après avoir eu un titre de séjour d'un an quand elle est arrivée en France, elle a obtenu une carte de séjour pluriannuelle de 2 ans.
Et après la carte pluriannuelle, on peut demander la carte de résident d'une durée de (dix) 10 ans.

Pour tout ce que je vais expliquer, dans la description, je vous mettrai les liens des sites internet du gouvernement où j'ai trouvé les informations.

Alors, ce nouvel examen civique est composé de quarante (40) questions et il faudra avoir trente-deux (32) réponses justes pour le réussir. C'est un QCM, un questionnaire à choix multiples, donc 4 réponses sont proposées et on doit cocher la bonne réponse. Cocher, ça veut dire mettre une croix ou une coche dans une case. Une coche, c'est comme un petit V.

Donc, ce n'est pas un examen de pratique du français écrit, vous n'aurez pas besoin d'écrire. Mais cet examen ne remplace pas le DELF, c'est un examen supplémentaire. Cet examen civique dure quarante-cinq (45) minutes en tout.

Et je le précise quand même, mais ça va de soi, c'est très logique, l'examen est 100% en français.

Alors, j'ai même le détail des questions qui seront posées sur les cinq (5) thèmes de l'examen :

Pour les principes et les valeurs de la République, onze (11) questions.

Pour le système institutionnel et politique, il y a six (6) questions.

Au sujet des droits et devoirs, il y a 11 questions.

En histoire, géographie et culture, on vous pose (huit) 8 questions.

Et au sujet de vivre dans la société française, seulement quatre (4) questions.

Sur les 40 questions, il y a vingt-huit (28) questions de connaissance et douze (12) questions de mise en situation. Par exemple, "Un employeur refuse d'embaucher des femmes dans son entreprise. Que dit la loi ?"

Autre chose à savoir, en fait, il y a trois versions de l'examen civique.

Il y a l'examen civique pour avoir la carte de séjour pluriannuelle, l'examen civique pour la carte de résident et enfin, celui pour la nationalité française.

Je n'ai pas pu le vérifier, mais très logiquement, ils ont des difficultés différentes. Donc l'examen pour la naturalisation serait le plus difficile en tout logique.

L'examen civique est exigé pour la première demande de chacun de ces visas.

Par exemple, vous devrez le passer pour la première demande de carte de résident. Mais si vous voulez renouveler cette carte de résident, vous ne devrez pas repasser l'examen civique. Et il ne périme pas, ça veut dire qu'il n'a pas de date de fin de validité.

Je ne suis pas sûr parce que ce n'est pas clairement expliqué, mais si vous avez passé l'examen civique pour une carte pluriannuelle de deux (2) ans et que vous demandez ensuite la carte de résident, je suppose que vous devrez passer l'examen civique qui correspond à la carte de résident.

Donc 3 examens civiques différents mais ils sont à passer qu'une seule fois chacun.

Dans le cas de mon épouse Glenn, c'est sa première demande de carte de résident. Mais comme elle l'a demandé l'année dernière et que la demande est toujours en attente de traitement, je ne sais pas s'ils vont lui exiger cet examen civique puisque, l'année dernière, quand elle a fait sa demande, il n'existe pas.

Alors, pour vous entraîner à cet examen civique, il y a plusieurs solutions.

Sur le site internet de la formation civique du gouvernement, il y a des exemples de

questions et de mises en situation. Mais il n'y a pas les réponses, seulement les questions. Vous pouvez lire toutes les questions pour voir si vous connaissez les réponses. Mais sans voir les réponses possibles, c'est plus difficile, c'est normal, même pour moi pour quelques questions.

Donc après avoir lu une première fois, vous pouvez copier-coller les questions dans un chatbot d'intelligence artificielle comme ChatGPT ou Gemini de Google pour lui demander de vous trouver les réponses.

Ensuite, sur la page d'accueil du site de la formation civique du gouvernement, il y a des dizaines de fiches résumé sur les 5 thèmes de l'examen civique. Donc vous pouvez aussi lire ces fiches.

Honnêtement, vous n'avez pas besoin de connaître toutes les dates par cœur, que les natifs ne connaissent pas non plus. Mais il y en a certaines importantes qui reviennent tout le temps et que la majorité des natifs connaissent.

J'ai posé la question à Gemini et il m'a répondu que certains chiffres clés sont souvent dans les questions comme par exemple les dates des 2 guerres mondiales, l'âge de la majorité, la durée d'un mandat de Président, la Révolution, mai 68, etc. D'ailleurs, si vous voulez un épisode sur les événements de mai 68, écrivez "mai" dans les commentaires.

Donc, c'est dans ce cas que l'intelligence artificielle peut vous aider à synthétiser pour avoir une vision globale.

Gemini m'a même proposé de répondre à un quiz sur un thème spécifique. Dans ce cas, c'était la laïcité. Et j'ai eu 8 réponses justes sur 10.

Et à la fin du quiz, Gemini m'a proposé de travailler mes points faibles ou de créer des flashcards de révision, etc.

Alors, même pour les natifs, cet examen civique n'est pas si facile.

C'est aussi parce que les Français ont appris certaines choses à l'école, mais beaucoup de ces choses ont changé depuis, donc ils ne sont pas à jour. D'ailleurs, je serais curieux de voir les résultats d'un Français à l'examen civique.

Donc, dans ce cas, je trouve que l'intelligence artificielle sera utile pour synthétiser, pour vous aider à réviser et pour vous entraîner. Mais, pensez toujours à vérifier les réponses quand même.

Et bien évidemment, si vous écoutez mes contenus, vous avez déjà de bonnes connaissances sur les 5 thèmes de l'examen civique. Parce que, dans mon podcast, je parle de culture, d'histoire, de géographie, du fonctionnement des institutions, des services publics, etc.

Ensuite, comment passer cet examen civique ?

Il faudra le passer dans des centres agréés, donc des centres de formation qui sont certifiés par le gouvernement. Il y a une liste sur la page de présentation de l'examen civique et d'autres centres vont être rajoutés très prochainement.

Il y a une carte de France pour chercher un centre et pour les contacter afin de vous renseigner. Si vous savez que vous allez demander un visa de long séjour cette année, je vous conseille de vous renseigner le plus rapidement possible.

Je suppose que cet examen sera payant. En tout cas, je n'ai pas trouvé l'information qui dit qu'il sera gratuit pour les étrangers, ça m'étonnerait.

C'est aussi pour ça que c'est important de contacter un centre rapidement pour savoir le prix de cet examen civique pour prévoir votre budget. Parce que les prix n'étaient pas indiqués sur les sites internet.

Autre chose très importante : cet examen n'est pas demandé aux étrangers qui viennent d'un pays de l'Union Européenne. Je ne sais pas pourquoi, mais c'est comme ça actuellement.

Alors, en fait, toutes ces informations sur les 5 thèmes de l'examen civique sont données durant les 4 jours de la formation civique après avoir eu votre titre de séjour, la première année de votre arrivée en France.

Quand on est arrivés, mon épouse est allée 4 fois à Bordeaux pour être formée sur les valeurs de la France.

Cette formation civique fait partie de ce que le gouvernement appelle le parcours d'intégration républicaine.

C'est un dispositif fait pour aider les étrangers à s'intégrer socialement et professionnellement le plus facilement possible en France. Le pays veut que les étrangers qui viennent y vivre soient les plus autonomes possible.

Parce que, dans la formation des 4 jours, on vous explique la société française, mais aussi comment avoir des aides sociales, comment fonctionne le système de santé, les services publics, le système de travail, etc.

Ma femme m'a dit que ces 4 jours de formation étaient intéressants et qu'elle a appris beaucoup de choses.

Donc quand vous aurez passé ces 4 jours de formation, gardez bien les documents qui vous seront donnés, parce que vous en aurez besoin pour réviser l'examen civique.

Bref, voilà ce que je voulais vous dire sur l'examen civique. Je vous ai donné les informations les plus importantes. S'il y a des changements cruciaux, je pourrai vous les donner dans un futur épisode.

Si mon épouse passe l'examen, je vous dirai comment ça s'est passé pour elle. C'est un examen sur une tablette ou un ordinateur, donc je ne pourrai pas partager les questions ni les réponses.

Je souhaite bonne chance à tous les étrangers qui devront passer cet examen.

Et l'autre nouveauté : donc, pour demander la nationalité française, il faudra aussi passer ce nouvel examen civique. Mais, ce n'est pas tout ! Maintenant, pour avoir la nationalité française, vous devrez réussir un DELF niveau B2 alors que c'était le B1 qui était demandé avant.

Donc ce sont deux changements importants pour la demande de nationalité.

Voilà, le gouvernement a encore renforcé les exigences pour pouvoir vivre en France. Dites-moi dans les commentaires ce que vous pensez de cette nouvelle. Dites-moi si vous allez demander une carte de résident ou une carte de séjour. Si vous écoutez cet épisode après avoir passé l'examen civique, dites-nous si c'était facile ou difficile pour vous. Et n'hésitez pas à me suggérer des idées de contenu. Je lirai vos commentaires et j'y répondrai.

C'est tout pour cet épisode, merci beaucoup de l'avoir écouté jusqu'au bout ! Vous pouvez mettre un like et 5 étoiles sur les plateformes de podcast si vous aimez ce que je propose. Et moi, je vous dis à bientôt !